



Fiche individuelle d'inscription

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Dates :

NOM (Mme, M.) Prénom

Profession

ÉTABLISSEMENT EMPLOYEUR

NOM

N° Rue

Code Postal Ville

Tél. Fax

E-mail

ADRESSE PERSONNELLE

N° Rue

Code Postal Ville

Tél. Fax

E-mail

FACTURE À FAIRE PARVENIR à mon employeur à moi-même

CONVENTION DE FORMATION oui non



Fiche individuelle d'engagement

SEULEMENT POUR LES ÉTABLISSEMENTS PRENANT EN CHARGE DIRECTEMENT LES FRAIS D'INSCRIPTION

NOM du Directeur

Administration ou Établissement

N° Rue

Code Postal Ville

Tél. Fax

E-mail

Je certifie que mon administration ou établissement s'engage à prendre en charge les frais d'inscription de : €

concernant : M., Mme

et à régler le montant au titre de la formation continue ou à un autre titre.

Date - Cachet et signature du Directeur

FICHE À RETOURNER À :

F.A.S.M. CROIX-MARINE

31, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Tél. : 01 45 96 06 36 - Fax : 01 45 96 06 05

E-mail : croixmarine@wanadoo.fr

N° Formateur: 11 75 203 79 75



Conditions Générales

1. CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription est valable pour la totalité du nombre de journées de la formation. Les inscriptions sont prises dans l'ordre de leur arrivée.

Si le nombre des inscriptions est insuffisant, les dates de formation pourront être reportées ou annulées.

Le bulletin d'inscription doit être retourné à la FASM Croix-Marine accompagné d'un chèque ou d'un ordre de virement bancaire équivalent aux frais d'inscription (ou la fiche d'engagement dûment signée et complétée), faute de quoi l'inscription ne pourra être confirmée. Dès réception de votre inscription, il vous sera adressé confirmation.

2. CONDITIONS D'ANNULATION

Il sera retenu :

INSCRIPTION : Pour 2 jours : jusqu'à J-15 la somme de 40 €, au-delà : la somme de 70 € correspondant aux frais de dossier.

Pour 3 jours : jusqu'à J-15 la somme de 60 €, au-delà : la somme de 90 € correspondant aux frais de dossier.

La Fédération d'Aide à la Santé Mentale Croix-Marine ne pourra être tenue responsable de l'annulation et des frais occasionnés par des cas de force majeure et causes indépendantes de sa volonté, notamment : grèves, conditions climatiques, incidents techniques, etc. et aucune indemnité ne sera accordée.

3. RESTAURATION ET HÉBERGEMENT

La restauration et l'hébergement sont libres.

4. PAIEMENT

Par chèque bancaire ou par virement bancaire simple en € au nom de la FASM Croix-Marine -Banque : Société Générale - Code Banque : 30003, Code Guichet : 03120 - Compte N° :00150762335 - Clé RIB : 36. Joindre impérativement à votre bulletin d'inscription la photocopie de l'ordre de virement sur lequel vous devez porter votre nom, faute de quoi l'identification est impossible. Le virement sera porté à votre crédit sous déduction des frais prélevés par la banque. La lettre de confirmation mentionnera la réception de votre virement.